



Paris, le 10 septembre 2025

Le SER félicite Sébastien Lecornu pour sa nomination et souligne l'urgence d'une Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE).

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) adresse ses félicitations à Monsieur Sébastien Lecornu pour sa nomination au poste de Premier ministre. Homme de dialogue et des territoires, il connaît de longue date les enjeux de la transition énergétique.

Ancien secrétaire d'État à l'Écologie, ministre des Outre-mer, puis ministre des Armées, Sébastien Lecornu a fait preuve d'une attention particulière aux énergies renouvelables et à leur déploiement dans les territoires.

Les professionnels réunis au sein du SER se tiennent prêts à poursuivre le dialogue engagé avec lui pour accélérer la transition énergétique.

Le SER tient néanmoins à alerter sur le fait que l'absence de publication de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie maintient l'ensemble des filières renouvelables dans une profonde incertitude. Par ailleurs, la PPE2 actuellement en vigueur ne permet pas la mise en œuvre du discours de Belfort aussi bien sur l'éolien en mer que sur la relance du programme nucléaire. La publication rapide de la PPE3 est donc cruciale pour apporter de la visibilité aux filières et garantir la sécurité et la souveraineté énergétique de notre pays.

“Nous saluons la nomination de Sébastien Lecornu dont nous connaissons l'engagement. En tant qu'ex-ministre des Armées, il sait combien une Programmation Pluriannuelle de l'Energie est essentielle et à quel point une dépendance énergétique comporte des risques géopolitiques. Le SER répondra présent pour travailler étroitement avec lui et son gouvernement, et saura se montrer force de propositions pour construire l'avenir énergétique de notre pays”, déclare Jules NYSSSEN, Président du SER.

Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

service_presse_ser@enr.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [Syndicat des énergies renouvelables](#)

